



ACCÈS A L'EAU ET A L'ASSAINISSEMENT AU PROFIT DE LA POPULATION DE LA COMMUNE D'INGALL 2017-2018

Rapport intermédiaire janvier à juin 2017



L'organisation des activités

L'agent de Chlorophylle Ibrahim Alanga est en charge de la mise en œuvre et du suivi des activités de salubrité. Outre les moyens administratifs dont il dispose, il peut également mobiliser des moyens humains selon les activités, tâcherons et manœuvres pour la construction, Femmes relais pour la sensibilisation, jardiniers pour la pépinière, etc., mais aussi l'agent de l'assainissement en poste au Centre de Santé (CSI) à In Gall qui valide techniquement les infrastructures hydrauliques.

Pour les autres ouvrages hydrauliques (rue pavées, latrines, etc.), c'est le comité de salubrité qui décide des emplacements, du nombre, et l'Agent de Chlorophylle qui met en œuvre les activités en partenariats avec les autorités et partenaires.

Pour la sensibilisation, les femmes Relais sont formées auprès du centre de Santé et notamment l'agent de l'assainissement et l'assistante sociale.

Le calendrier de mise en œuvre est découpé en programmation (période de 6 mois) à la fin de laquelle le comité de salubrité se réunit, valide les activités passées et prépare les activités de la prochaine programmation.

Ibrahim Alanga a été équipé d'un nouvel ordinateur portable acheté sur place.

Une plaque en métal au couleur du projet avec l'ensemble des partenaires a été réalisée et placée à l'entrée de la ville.

Nous disposons également de 6 rapports mensuels, mais compte-tenu des éléments inscrits dans ces rapports, notamment sur les personnalités ainsi que la sécurité au nord Niger, nous ne les diffuserons que sous réserve de besoin express et de non divulgation externe.

Les activités

La mairie rencontre un problème interne très sérieux depuis janvier. Cette situation est née depuis que certains conseillers étaient en désaccord avec le maire issu de leur rang. Une inspection est ordonnée depuis la présidence au niveau de plusieurs communes dont Ingall. Après l'inspection, le maire, son adjoint et le receveur municipal sont convoqués à Niamey. La mairie se trouve ainsi bloquée.

Ainsi aucun comité de salubrité n'a pu se tenir, pire même puisque le Maire a fini par être révoqué en juin 2017.

- le renforcement des capacités des acteurs

Différentes rencontres ont été faites au lancement de cette phase en janvier 2017, le directeur de l'école Medersa, assistante sociale et le responsable du Centre de santé, le directeur de l'école traditionnelle, l'agent communal de l'environnement. Ceci en vue de faire un point sur les infrastructures de salubrité dans les divers établissements et de programmer les équipements nécessaires.

En février une rencontre avec le Maire a permis de faire le point sur les activités. En mars rencontre avec le SG de la Préfecture, pour faire le point sur les activités.

Deux formations sont programmées, une en informatique pour notre agent et une sur la santé pour les femmes Relais

- Les fosses septiques et Latrines publiques

30 fosses septiques ont été réalisées. Néanmoins la demande est forte et comme l'organisation de cette activité ne pose aucun problème elle sera poursuivie. La construction de ces fosses est désormais assurée par les mêmes maçons utilisés dans les précédentes phases à travers un jeune entrepreneur de la place. L'agent de chlorophylle suit tout le long de la journée le déroulement des activités sur le terrain afin de faire respecter les normes exigées. Quant à l'agent d'hygiène et assainissement de la mairie, elle fait de temps en temps le tour des sentiers avant et pendant les activités. Ce qui lui permet de rendre compte à la mairie avant les réunions du comité de salubrité. Elle rencontre aussi l'agent de chlorophylle pour confronter les idées après les sorties sur le terrain. Jusque là la collaboration agent d'hygiène et assainissement, l'agent de chlorophylle et les maçons ne souffre d'aucune ambiguïté.

L'agent de l'assainissement du centre de santé a rendu son rapport ci-dessous.

Liste des bénéficiaires

- | | | |
|----------------------|-----------------------|----------------------|
| 1- Ahmed Amadan | 10- Nabi Akéfi | 21- Hadjara harouna |
| 2- Malam Iddar | 11- Addou Madaya | 22- Touma akamoti |
| 3- Ibrahim maouli | 12- Ibrahim Abdoul | 23- Digé gaha |
| 4- Acha Aboulha | 13- Mohamed Dilla | 24- Mariama Indaké |
| 5- Albachir Wazawagé | 14- Ghaicitou llattou | 25- Malam Mamma |
| 6- Infi Islo | 15- Amanno bragaza | 26- Ibrahim Boubé |
| 7- Malam Guimbia | 16- Acka Nabi | 27- Zara sidi |
| 8- Addou Acha | 17- Souré Ramou | 28- Alkassoum Boussa |
| 9- Kassim Zodi | 18- Bachar Housseini | 29- Lalla Egour |
| | 19- Ayaya ousmane | 30- Zaidine Ahmé |
| | 20- Kassim Alamine | |

- Adduction d'eau

Une petite adduction d'eau a été réalisée au centre de santé d'Ingall, pour sécuriser le robinet à l'intérieur des bâtiments.

Une petite adduction d'eau a été réalisée au centre de santé d'Ingall, pendant la phase précédente afin de sécuriser les robinets dans la salle de tri et la maternité. Pour cette phase, l'adduction a été menée à partir du compteur qui se trouve à environ 40 mètres de la nouvelle construction de la maternité. Elle répond à 2 soucis majeurs : placer un robinet près de la maternité pour lavage des mains au savon initié depuis plusieurs années et pour l'utilisation des patients de ce bâtiment. Le lavage des mains au savon est initié afin de sensibiliser les gens surtout les femmes à laver d'une façon hygiénique les

mains après les selles, après avoir assisté une femme lors de l'accouchement et aussi inculquer cela dans les familles avant les repas.

- Rue Pavée

Le recensement des rues à paver en priorité pour la 2ème programmation est en cours. Pas de construction pendant la saison pluvieuse (juillet-août).

- Pompes à motricité humaine

Un devis pour la réparation de la pompe à motricité humaine a été réalisé pour un coût de 1 171 731 Fcfa et une pose de cette pompe pour un coût 585 000 Fcfa. Néanmoins il est nécessaire de foncer un nouveau puits près du village de Tirgit pour la réinstaller. Le coût du puits sera de 1 551 900 Fcfa. Le fonçage de ce puits est important car, poser cette pompe sur un puits privé veut dire de confier la responsabilité à cette personne et en faire sa propriété. Ainsi la propriété en sera confiée à la Mairie.

ACREMA
Atelier de construction et de Réparation du matériel Agricole
Tel: 00227610.506 - Fax No. 00227 610 596
B.P. 147 TAHOUA (Niger)
ACREMA@INTNET.NE
C C P 28031 X

NIF 2341 CATEGORIE No FACTURE
B.L. N° du
TAHOUA Le 11/05/2017
DOIT: Pompe In Gall

Code	Symbole	Quantités	DESIGNATION	PRIX UNITAIRE	PRIX TOTAL
		01	Dalle en Béton + Collage	140000	140000
		01	Pose Pompe (3 agents)	-	270000
			Transport Personnel et Matériel, matériaux Tahoua In Gall (aller et retour)		115000
TOTAL					1 585 000

Arrêté le présent Reçu à la somme de cinquante quatre vingt cinq mille francs

LE DIRECTEUR
COMMUNE GÉNÉRALE D'INGALL

BTP
ENTREPRISE AKEFIL

DEVIS ESTIMATIF : pour le fonçage d'un puits de 6 m dans la commune d'In Gall (village de Torguit)

Désignation des ouvrages	Unité	Quantité	Prix unitaire	Montant
I Mobilisation du matériel et Personnel Implantation				
1.1 Amenée et repli du matériel et personnel	ff	1	100 000	100000
1.2 Implantation du puits	ff	1	50000	50000
Sous total 1				150000
II Terrassement				
2.1 Fonçage en diamètre 1,60m pour cuvelage en diamètre intérieur 1,40 m	ml	2	10 000	20000
2.2 Fonçage sous la nappe en diamètre 1,60 pour captage en diamètre intérieur 1,40 m	ml	4	12 000	48000
Sous total 2				68000
III Equipements				
3.1 Margelle en BA dose a 350	U	1	140000	140000
3.2 anti bourbier en BA dose a 350	U	1	200000	200000
3.3 Confection et pose de buse de cuvelage en BA dose a 350 de 1,60 de diamètre extérieurs	ml	2	140 000	280000
3.4 Confection et pose de buses perforées à barbacanes 45° en BA 350 de diamètre intérieur 1,40 m y compris sujétion	ml	4	160 000	640000
Sous total 3				1 260 000
Total pour un Puits Maraichers				1 478 000
Suivi et Contrôle travaux				73 900
TOTAL GENERAL POUR LE PUIITS MARAICHER				1 551 900

FAIT A INGALL LE, 18 JUN 2017

LE DIRECTEUR
COMMUNE GÉNÉRALE D'INGALL

- Comblement des mares

L'étude sur le comblement des mares va débuter en 2017 selon le cahier des charges prévu. Rappelons que les résultats de l'étude permettront de trouver d'autres financements pour le comblement des mares et la sécurisation du kori. Ce sera un prestataire de Niamey qui réalisera en direct avec Chlorophylle France, le budget ne passe donc pas par In Gall.

Le devis est en court de négociation et devrait s'établir autour de 4 000 000 Fcfa.

- La sensibilisation

après des séances de travail entre le groupe Relais des femmes et le Centre de santé les sensibilisation suivante ont été faites.

date	quartier	nbr séance	hommes	femmes	thème
05/03/17	Sabon carrée	1	11	35	Qu'est ce que l'anophèle
10/03/17	Toudou faisseau	1	6	20	Le mode de transmission du paludisme
15/03/17	alkoubla	1	11	28	Qu'est ce que l'anophèle
20/03/17	maternité	1	10	10	Prévention du paludisme

25/03/17	P.M.I	1	13	13	Utilisation correcte du M.D.A
5/4/17	Alkoubla I	1	10	47	Lavage des mains au savon
10/4/17	Sabon gari	1	15	38	Vaccination des enfants
15/4/17	Ebrouk	1	9	50	Propriété de la maison
25/4/17	PMI	1	15	38	Accouchement à domicile
30/4/17	faisceau	1	12	39	Comment faire SRO à la maison
10/05/17	Alkoubla I	1	12	35	Accouchement à domicile
15/05/17	Faisceaux	1	7	25	Paludisme
20/05/17	Alkoubla II	1	17	30	Lavage des mains au savon
25/05/17	maternité	1	5	28	Préparation de SRO à domicile
30/05/17	PMI	1	11	37	Malnutrition
5/06/17	Sabon carré	1	20	30	Qu'est ce que l'anophèle
8/06/17	faisceau	1	8	30	Le mode de transmission
10/06/17	Alkoubla	1	16	45	Qu'est ce que le paludisme
15/06/17	maternité	1	3	25	Lavage des mains au savon
30/06/17	PMI	1	8	18	
	TOTAL	19	219	621	

Au total ce sont plus de 840 personnes qui ont été sensibilisés au travers de 19 séances. La proportion de femmes étant de plus de 73 %.

- Centre de stockage pour les déchets dangereux

Le lieu est identifié et sera propriété et gestion de Chlorophylle Niger. En effet la situation de la Mairie ne peut pas permettre d'avancer cette activité, c'est pourquoi nous avons choisi de faire avec nos propres moyens en attendant une situation administrative plus en rapport avec les enjeux de notre programme.

L'opération Piles a été relancée

Nous avons débuté l'opération piles contre mil le 20 mai pour suspendre le 27. L'échange 3 kg de pile contre 1kg de mil est jugé insuffisant par les femmes qui collectent les piles. Dans la phase précédente, nous avons fais le contraire.

330 kg de mil échangé contre 1005 kg de piles. Nous sommes en contact avec une association de Pau (64) qui a réalisé ce type d'opération à Agadez. Nous devrions pouvoir les acheminer en France ou la société Paprec de Bordeaux les traitera.

Il faut savoir que les piles se font de plus en plus rares. Par ce que les gens utilisent des piles de téléphones portables et aussi des piles des montres pour certains radios et lampes torches. Il y a aussi des lampes torches qui se chargent par l'électricité et aussi avec l'énergie solaire.

Année	quantité	Mil (kg)	Nbre de collecteurs
2013	491	982	26
2017	1005	330	54

Le centre stockera aussi les autres déchets dangereux (électroniques, substances chimiques, huiles de vidange, etc.), voir les plastiques. A chaque types de déchets il faut imaginer un moyen de collecte.

Attention le carré doit être restreint, 100 m² suffisent avec un mur + une abri simple avec porte et clé, ce n'est pas une maison. La construction ne sera autorisée que sous couvert d'une validation. Le budget est limité à 2 000 000 fcfa.

- État des dépenses

Fonctionnement	Prévisionnel	Réalisé	% réalisé
Fonctionnement	720 000,00 €	207 672,00 €	28,8%
Supervision	3 600 000,00 €	830 000,00 €	23,1%
Perdiem	100 000,00 €	30 000,00 €	30,0%
Missions	4 000 000,00 €	0,00 €	0,0%
Formations	500 000,00 €	80 000,00 €	16,0%
Investissement			
Fosses latrines	10 500 000,00 €	1 950 000,00 €	18,6%
Adduction	2 500 000,00 €	113 000,00 €	4,5%
Arbres	1 480 000,00 €	0,00 €	0,0%
Sensibilisation	720 000,00 €	120 000,00 €	16,7%
Rue pavées	10 000 000,00 €	0,00 €	0,0%
Mares	19 000 000,00 €	0,00 €	0,0%
Déchets	2 624 000,00 €	250 000,00 €	9,5%
Total	55 744 000,00 €	3 580 672,00 €	6,4%

- Rapport Agent de l'assainissement du centre de santé

Rapport de suivi et évaluation
de la confection de fosses septiques (1)

Dans le cadre de l'amélioration de santé des populations de la Commune rurale d'In-gall, plusieurs activités ont été prévues surtout dans le domaine d'Hygiène et Assainissement.

Après identification de ménage, une séance de confection de fosses septiques est lancée ce jour mercredi 15 mars 2017 financée par l'Association chlorophylle en partenariat avec la Commune sous la supervision de l'Agent d'Hygiène et Assainissement de la dite Commune.

Lors du suivi de cette activité, plusieurs observations ont été relevées:

I. Points forts

- Disponibilité et compétence des équipes,
- Création de main d'œuvre
- Respect de normes de fosses septiques (même emplacement, dosage ciment)

telles que la diarrhée, la polio, les vers intestinaux (3)

- Recyclage des équipes pour aboutir à des résultats attendus.

Fait à In-gall le 05/05/2017.
Chargée de suivi et évaluation
M^{me} Nourou Faimalbon Nchama



- Disponibilité du matériel nécessaire (2)
- Changement de comportements des populations (diminution d'écoulement des eaux usées dans les rues)
- Bonne pratique d'hygiène familiale

II. Points faibles

- Manque de moyens de vidange de fosses septiques.
- Étroitesse des certains endroits d'emplacement pourtant indispensables pour la confection des fosses.

Suggestions

- Permissivité des activités surtout dans le cadre sanitaire en général et de l'hygiène générale en particulier (formation, sensibilisation, information) de la population pour un changement de comportement positif.
- Mise à la disposition de la population d'une citerne de vidange de fosses septiques.
- Création/confection de latrines individuelles pour diminuer certaines pratiques nuisibles à la santé (défécation à l'air libre) qui entraînent des maladies.